

Grève nationale des avocats

La meilleure défense, c'est l'attaque

Piscines

Bourbourg : de 14 h 10 à 15 h 40, de 16 h 10 à 17 h 40 et de 18 h 10 à 19 h 40.

Bray-Dunes : de 9 h à 11 h 45, de 15 h à 16 h 45 et de 18 h à 19 h 45.

Cappelle-la-Grande : fermée (travaux).

Coudekerque-Branche : piscine Maurice-Mollet, de 9 h 30 à 12 h, de 15 h à 17 h et de 18 h à 19 h 30 ; piscine Marx-Dormoy, de 9 h à 11 h 30, de 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 19 h 30 ; les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure.

Pour se faire entendre, la voie hiérarchique ne suffit pas toujours. C'est pourquoi la profession des avocats a décidé de passer à l'offensive. Et d'employer des moyens plus visibles : grève et manifestation nationale. Hier matin, une vingtaine d'avocats dunkerquois ont pris le train pour Paris, pour rejoindre un cortège fort de quelques milliers de confrères issus de toutes les régions.

Objets de leur mécontentement : les « dysfonctionnements de la justice » et surtout le problème de l'aide juridictionnelle. Cette disposition favorise l'accès de tous – notamment des plus dé-

munis – au droit à la défense, mais elle n'est guère avantageuse ni motivante pour les avocats. Dans le cas d'un procès en correctionnel, ceux-ci perçoivent une indemnité inférieure à 600 F hors taxe. Insuffisant : « *La qualité du travail reste la même, mais pour nous, cette rémunération est trop faible par rapport à nos charges sociales et au temps consacré à chaque dossier* », explique l'un des grévistes.

Sur place, habillés de leur robe noire, les manifestants se sont regroupés devant le ministère de la Justice en espérant que son nouveau locataire, Marylise Lebranchu, les entende.

